

Politique des frais en compétitions et forfaits

Le CAC est un club de natation compétitif, donc chaque nageur est automatiquement inscrit aux compétitions prévues à moins qu'il soit retiré de la compétition avant la date limite de forfait prévue. Si un nageur n'a pas été retiré avant la date limite ou s'il est incapable de participer à la compétition à la dernière minute, le CAC est facturé pour sa participation par le Club hôte et il est impossible de recevoir un remboursement, les frais ne seront donc pas retirés du compte du nageur.

La seule façon de retirer votre nageur de la compétition est de le faire par courriel en répondant au courriel d'informations sur la compétition à venir envoyé par l'entraîneur dans les délais prescrits. Il est impossible de retirer votre nageur des compétitions par d'autres moyens.